



LE SYNDICAT NATIONAL DE LA BANQUE ET DU CRÉDIT.

32, rue Clignancourt - 75450 PARIS CEDEX 09

Permanence nationale :

Tél : 01 40 14 32 28 - Fax : 01 40 14 50 77

Info CCE n°

14

Paris, le 8 juillet 2010

COMMISSION EXCEPTIONNELLE BDDF OAV DU 06/07/2010

PROJET D'ACCOMPAGNEMENT DES AYANTS DROIT DANS LE CADRE DE L'AGENCE SUCCESSION :

Présentation de ce projet par la Direction d'OAV qui répond en premier lieu à une logique économique: celle de préserver d'importants avoirs contrôlés détenus sur les livres de BNP Paribas qui nous échappent tous les ans (1,9 milliard d'euros, pour 23 millions de PNB).

Pour ce faire, il est créé la fonction de "Correspondant Successions", qui assurera un rôle "clé" auprès des ayants droit qu'il devra contacter dans un délai maximum de 48 heures, mais aussi auprès des Commerciaux en tant que prescripteur d'opportunités commerciales.

30 à 35 postes de "Correspondant Successions" seront créés et localisés au sein d'un pôle "Accompagnement des ayants droit", lequel sera rapproché des pôles Production et Appui Commercial (APAC succession actuelles), le tout constituant la nouvelle "Agence Successions", qui sera basée à Val de Fontenay.

A noter que les dernières tâches administratives du Réseau seront reprises par OAV, générant au passage la création de 10 postes supplémentaires.

Différents profils pourront répondre aux besoins de recrutement, qu'ils soient issus du Retail ou de collaborateurs d'APAC désirant aborder une expérience de relation directe avec des clients, voire issus également de filiales, de plateformes téléphoniques ou encore de l'ex- Fortis Banque France.

Chaque profil bénéficiera d'un programme de formation individuelle à la carte.

Egalement destiné à libérer du temps au Commercial, ce qui lui permettrait ainsi de se consacrer, à due concurrence, à son activité de conseil et de production, ce projet, dont le calendrier de déploiement s'étalera de Septembre 2010 à Juin 2011, présente surtout l'avantage de la création de 45 postes au sein d'OAV.

Le SNB a cependant attiré l'attention de la Direction d'OAV sur l'éventuel sous dimensionnement du nombre de postes de "Correspondant Successions" eu égard la multiplicité des tâches qui leur incombera.

PROJET DE CREATION D'UNE APAC COMPTABLE :

Le SNB a pris acte que cette nouvelle structure fera l'objet de débats auprès du CE GPAC.

Le regroupement du traitement des activités comptables au sein d'une nouvelle APAC Comptable située à Paris concerne 95 ETP, répartis sur 43 APAC et BPAC.

Les synergies attendues de ce regroupement limiteront les effectifs de la nouvelle structure accueillante à hauteur de 70 à 85 ETP.

Une fois de plus, force est de constater au travers de ce énième projet, des inquiétudes quant aux devenirs de nos collègues qui, d'une part, ne pourront suivre leurs activités et qui, d'autre part, risquent une déperdition de leur qualification et de leur technicité ...

A l'exemple de dossiers déjà présentés dans un passé récent, les postes concernés sont toujours les mêmes, notamment les flux qui semblent constituer aux yeux de la Direction d'OAV une forme de panacée.

Nous avons demandé un état précis des postes offerts à nos collègues qui ne suivront pas leur activité.

N'hésitez pas à joindre vos correspondants locaux pour plus de précisions.

www.snb-bnpparibas.com